

Parements



La construction à sec au plus haut niveau

Directives de mise en œuvre Alba® et Rigips®

© Rigips AG/SA

Toutes les informations de cette brochure s'adressent à des spécialistes qualifiés et sont basées sur les derniers développements de la technique. Elles ont été élaborées au mieux des connaissances, mais ne constituent aucune garantie. Rigips SA s'efforce continuellement de vous offrir les meilleures solutions possibles, c'est pourquoi nous nous réservons le droit d'apporter des modifications à ces informations, en fonction de l'évolution des techniques de production ou d'application. Les éventuelles illustrations ne peuvent être considérées à elles seules comme instructions pour l'application des produits, sauf si c'est explicitement signalé. Ces données ne remplacent pas les planifications techniques spécialisées qui peuvent s'avérer nécessaires. Les travaux de tous les corps de métier doivent impérativement être exécutés selon les règles de l'art.

Nous ne pouvons exclure totalement la présence de fautes d'impression. Les documents les plus récents de ces directives de mise en œuvre se trouvent sur Internet, à l'adresse **www.rigips.ch**.

Veuillez prendre note du fait que nos conditions générales de vente, livraisons et paiements (CGV) en vigueur actuellement sont seules déterminantes dans nos relations d'affaires. Elles sont disponibles sur demande ou sur Internet à l'adresse **www.rigips.ch**.

L'entreprise Rigips SA vous souhaite beaucoup de plaisir et de réussite avec les solutions et systèmes Rigips et vous remercie de votre confiance.

Édition 04-2019

Tous droits réservés.

Données fournies sans garantie.

Rigips SA, Gewerbepark,
5506 Mägenwil, Suisse

Sommaire Cahier 31

Parement des systèmes de cloisons

Page

31.0 Introduction

31.0.0 Mises au point préalables	4
----------------------------------	---

31.1 Raccords pour le parement des systèmes de cloisons Rigips®

31.1.1 Raccords au plafond	5
31.1.2 Raccords au sol	8
31.1.3 Raccords à la paroi	9
31.1.4 Autres raccords	11
31.1.5 Joints de dilatation	12
31.1.6 Éléments incorporés	13

31.2 Parement des systèmes de cloisons Rigips® avec carreaux de plâtre massif Alba®

31.2.1 Notions de base concernant les carreaux de plâtre massif Alba®	16
31.2.2 Pose des carreaux de plâtre massif Alba®	17

31.3 Parement des systèmes de cloisons Rigips® avec plaques Rigips®

31.3.1 Notions de base concernant les plaques Rigips®	21
31.3.2 Pose des plaques Rigips®	23

31.4 Parement des systèmes de cloisons Rigips® avec plaques spéciales Rigips®

31.4.0 Remarque préliminaire	26
31.4.1 Notions de base concernant les plaques de ciment Rigips® Aquaroc	26
31.4.2 Pose des plaques de ciment Rigips® Aquaroc	27
31.4.3 Notions de base concernant les plaques de protection contre les rayons X Rigips® X-Ray Protection	28
31.4.4 Pose des plaques de protection contre les rayons X Rigips® X-Ray Protection	28
31.4.5 Notions de base concernant les plaques de protection contre les rayons X Rigips® GKB-plomb	30
31.4.6 Pose des plaques de protection contre les rayons X Rigips® GKB-plomb	30

31.0 Introduction

31.0.0 Mises au point préalables

Le parement de la construction à sec fait partie des systèmes de cloisons Rigips®. Le choix du parement approprié dépend de nombreux facteurs. C'est pourquoi il est important de planifier soigneusement ce choix. La documentation technique Rigips, Partie 1, Cahiers 11 à 16, propose un aperçu des plaques, carreaux et panneaux Alba® et Rigips® à poser à sec, avec leurs propriétés, le matériel de fixation adéquat et les sous-constructions appropriées.

La fabrication des différents types de plaques implique des compositions diverses. Les plaques présentent donc des données matérielles différentes. Par conséquent, il faut éviter de mettre en œuvre les différents types de plaques les uns avec les autres sur la même surface sans joints.

Avant d'entreprendre la pose de plaques, carreaux ou panneaux à poser à sec, il faudrait clarifier en particulier les points suivants.

Sous-construction

La documentation technique Rigips fournit des indications concernant les propriétés, les caractéristiques en matière de physique du bâtiment et les données constructives, comme les entraxes des profilés et les hauteurs de parois, Classeurs 1 et 2 | ① Cloisons de séparation, ② Cloisons pour installations sanitaires, ③ Doublages, ④ Doublages pour installations sanitaires et ⑤ Cloisons de puits d'installations. Avant de procéder au parement, il faut contrôler la sous-construction.

Matériel de fixation

Les propriétés des plaques, carreaux et panneaux Rigips® à poser à sec sont très diverses et nécessitent donc aussi un matériel de fixation adapté au système, et en particulier à la sous-construction et au type de plaques. La Partie 1, Cahier 14 de ces directives de mise en œuvre propose un aperçu comprenant l'affectation par type de plaques, carreaux ou panneaux et par type de profilés, ainsi que la longueur de vis nécessaire par couche et épaisseur de plaques, carreaux ou panneaux.

Façonnage des raccords

Les détails précis des raccords au plafond et à la paroi doivent être respectés. Les indications concernant les valeurs de protection incendie et d'isolation acoustique dans l'aperçu du système ne peuvent être mises en œuvre qu'avec les raccords destinés à cet effet. Le Classeur 3 de la documentation technique

Rigips fournit les détails possibles, sous Détails techniques ① Cloisons de séparation, ② Cloisons pour installations sanitaires, ③ Doublages, ④ Doublages pour installations sanitaires et ⑤ Cloisons de puits d'installations.

Façonnage des joints de plaques

Il existe toutes sortes de systèmes, types de plaques et façons de bord. Les prescriptions relatives à chaque système doivent être prises en considération lors de la réalisation.

Dans le cas des plaques Rigips®, les joints de plaques sont posés bout à bout lors de la pose, en principe sans collage. Les indications de mise en œuvre suivantes, relatives à la pose des plaques, s'appliquent à la mise en œuvre ultérieure des joints de plaques avec masses à jointoyer et bandes d'armature. La Partie 1, Cahier 15 de ces directives de mise en œuvre propose un aperçu des spatulages systèmes avec l'affectation par type de plaques et type de bord.

Les joints des types de plaques, carreaux et panneaux suivants doivent être collés pendant la pose. Seule cette manière de faire permet de réaliser des systèmes sans fissure.

- Carreaux de plâtre massif Alba®
- Rigidur® H (joints à coller*)
- Rigips® Aquaroc (joints à coller**)

* Les plaques de plâtre fibrées Rigidur® H avec bords SK ou AK peuvent également être façonnées avec des joints mastiqués.

** Pour les plafonds anti-feu, il faut monter les plaques de ciment Rigips® Aquaroc avec un joint mastiqué.

31.1 Raccords pour le parement des systèmes de cloisons Rigips®

31.1.1 Raccords au plafond

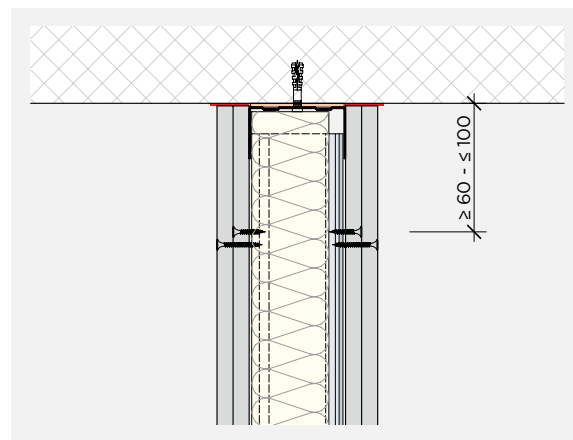
Le choix du raccord au plafond approprié dépend essentiellement de la flèche de la dalle attendue de la partie d'ouvrage à raccorder, de la nature des matériaux de la structure porteuse et des exigences de protection incendie. Il faut exécuter un raccord coulissant au plafond lorsque la flèche de la dalle ≥ 10 mm. Les détails qui ne permettent aucune protection incendie sont décrits dans les détails dans le Classeur 3 de la documentation technique Rigips, et signalés avec «(sans incendie)» dans le titre.

Raccord au plafond standard

Pour les cloisons fonctionnelles sans exigence optique particulière, le raccord au plafond peut être rhabillé de manière rigide avec le système de masse à jointoyer, avec le risque de fissures incontrôlées. Le recours à une bande de séparation appropriée permet d'éviter les fissures incontrôlées.

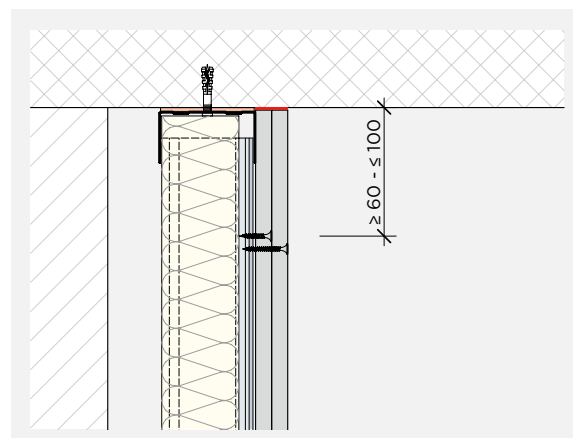
- Le raccord avec une bande de séparation Rigips® est appliqué lorsque la flèche de la dalle attendue ≤ 10 mm.
- Avant la pose de la première plaque Rigips®, coller la bande de séparation autocollante – à fleur de surface, le long du profilé UW – à la partie d'ouvrage à raccorder.
- Pour les raccords au plafond, les bords coupés sont légèrement biseautés pour que le raccord puisse être rempli de part en part avec le système de masse à jointoyer Rigips® lors du rhabillage.
- La première vis rapide est placée à env. ≥ 60 mm et ≤ 100 mm du plafond.
- Il ne faut pas visser dans le profilé Rigips® UW à l'endroit du raccord au plafond.

Raccord au plafond massif avec la bande de séparation Rigips®



- Le raccord au plafond est exécuté de la même manière pour le parement de doublages que pour les cloisons de séparation.

Raccord au plafond massif avec la bande de séparation Rigips®

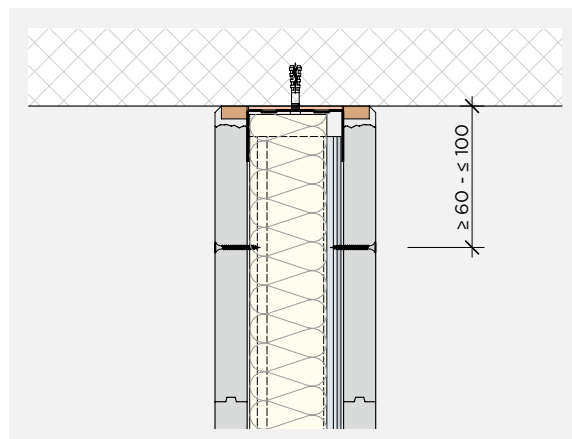


Raccords au plafond spéciaux pour les carreaux de plâtre massif Alba®

Raccord au plafond avec bande de liège-mousse

- Avant la pose du carreau de plâtre massif Alba®, coller la bande de liège-mousse autocollante – à fleur de surface, le long du profilé UW – à la partie d'ouvrage à raccorder.
- Le bord coupé du carreau de plâtre massif doit être dépoussiéré avant la pose.
- La première vis rapide Rigips® est placée à env. ≥ 60 mm et ≤ 100 mm du plafond.
- Il ne faut pas visser dans le profilé Rigips® UW à l'endroit du raccord au plafond.
- Le raccord au plafond devra ultérieurement être rempli de colle de système Alba® Albacol PLUS de part en part.
- Le raccord est séparé de la partie d'ouvrage au moyen d'un joint suédois.

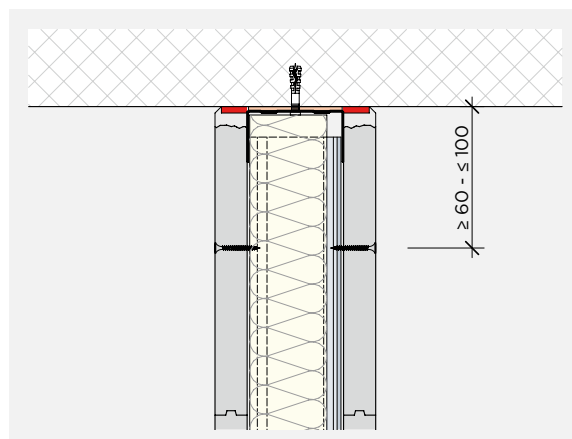
Raccord au plafond massif avec la bande de liège-mousse Alba® corbande



Raccord au plafond avec bande d'étanchéité PE

- Avant la pose du carreau de plâtre massif Alba®, coller la bande d'étanchéité autocollante Alba® PE – à fleur de surface, le long du profilé UW – au plafond à raccorder.
- Le bord coupé du carreau de plâtre massif doit être dépoussiéré avant la pose.
- La première vis rapide Rigips® est placée à env. ≥ 60 mm et ≤ 100 mm du plafond.
- Le raccord au plafond devra ultérieurement être rempli de colle de système Alba® Albacol PLUS de part en part.
- Le raccord est séparé de la partie d'ouvrage au moyen d'un joint suédois.

Raccord au plafond massif avec la bande d'étanchéité Alba® PE

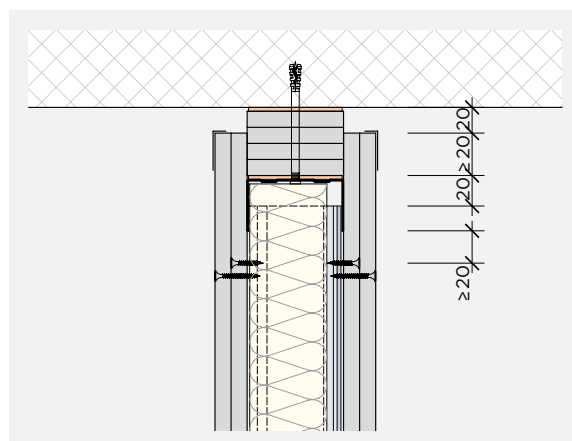


Raccord coulissant au plafond

Un raccord coulissant au plafond est utilisé aux endroits où la flèche attendue de la dalle > 10 mm. Lorsque le raccord coulissant doit satisfaire à des exigences de protection incendie, utiliser un bloc de plâtre. Pour le parement, il faut veiller à ce que le bloc de plâtre $\geq$ l'épaisseur du parement recouvre le bloc de plâtre. En outre, le joint ouvert au plafond doit être dimensionné de manière à ce que la flèche attendue de la dalle puisse être absorbée.

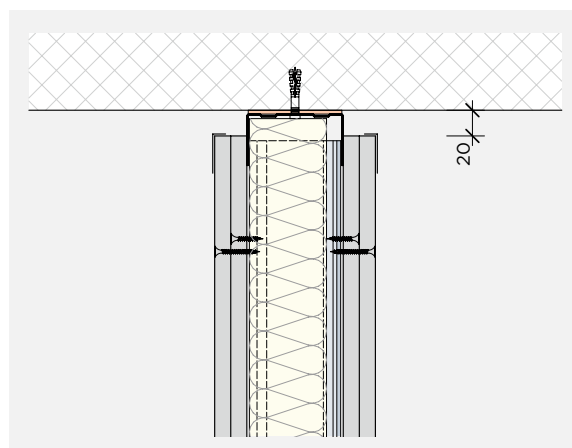
- Le recouvrement du bloc de plâtre en cas d'exigences de protection incendie doit être au moins aussi grand que l'épaisseur du parement.
- La flèche attendue de la dalle est décisive pour le dimensionnement du joint au plafond.
- La première vis rapide Rigips® est placée env. 50 mm au-dessous, sur le bord inférieur du profilé UW, afin que l'effet coulissant ne soit pas entravé par la vis.
- Si le raccord coulissant est soumis à des exigences optiques, spatuler une baguette de finition. Lors de la pose des plaques Rigips® ou des carreaux de plâtre massif Alba®, le profilé doit être pris en considération dans le dimensionnement du joint ouvert.

Raccord coulissant au plafond massif avec bloc de plâtre



- Le recouvrement du profilé UW doit être au moins aussi grand que l'épaisseur du parement.
- La flèche attendue de la dalle est décisive pour le dimensionnement du joint au plafond.
- La première vis rapide Rigips® est placée env. 50 mm au-dessous, sur le bord inférieur du profilé UW, afin que l'effet coulissant ne soit pas entravé par la vis.

Raccord coulissant au plafond massif (sans incendie)



Autres détails:

Documentation technique Rigips, Classeur 3 Détails techniques / Détails techniques des cloisons Rigips® et Alba® / a) Raccords au plafond

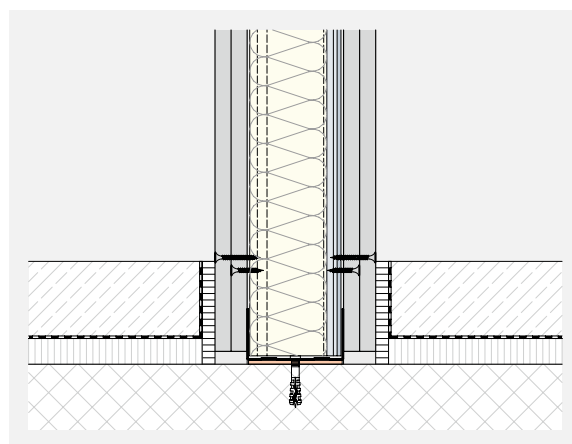
31.1.2 Raccords au sol

Pour le raccord au sol, les plaques Rigips® ou les carreaux de plâtre massif Alba® doivent être posés à une distance d'env. 10 mm du plancher massif. Cela permettra d'égaliser les inégalités du sol lors de la pose. En cas d'exigences accrues en matière d'isolation acoustique, il est possible de remplir de mastic pour cloisons de séparation Rigips® le joint créé par l'écart entre les plaques posées.

Les détails qui ne permettent aucune protection incendie sont décrits dans les détails dans le Classeur 3 de la documentation technique Rigips, et signalés avec «(sans incendie)» dans le titre.

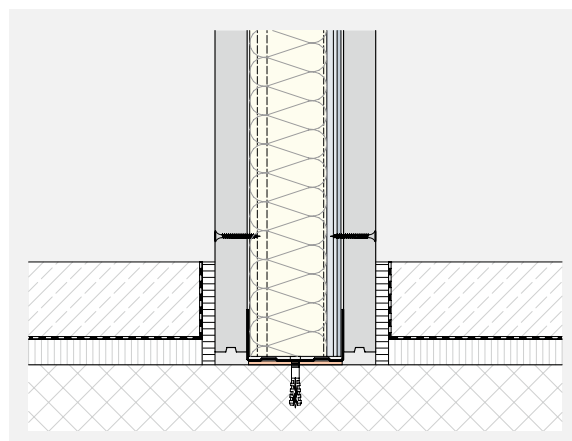
- Il ne faut pas visser dans le profilé Rigips® UW à l'endroit du raccord au sol.
- Poser les plaques Rigips® à une distance d'env. 10 mm du sol brut.
- Idéalement, soulever légèrement la plaque avec le souleve-plaques Rigips® lors de la pose. Elle peut aussi être doublée au moyen d'un reste de plaque qui servira d'aide au montage.
- La première vis rapide Rigips® est placée à env. 100 mm au-dessus du sol brut.

*Plaques Rigips®
Raccord au sol sur sol brut*



- Poser les carreaux de plâtre massif Alba® à une distance d'env. 10 mm du sol brut.
- Pour la pose, utiliser comme butée une latte en aluminium posée d'aplomb. La fixer, serrée aux profilés CW, env. 510 mm au-dessus du sol brut.
- La première vis rapide Rigips® est placée à env. 100 mm au-dessus du sol brut.

*Carreaux de plâtre massif Alba®
Raccord au sol sur sol brut*



Si des systèmes de construction à sec Rigips® ou Alba® sont posés sur un sol fini soumis à des exigences de protection incendie, remplir de système de masse à jointoyer Rigips® le joint créé par l'écart entre les plaques posées. Le joint peut être raccordé au sol pour réduire la transmission du son solidien, par ex. avec une bande d'étanchéité Rigips® PE.

Autres détails:

Documentation technique Rigips, Classeur 3 Détails techniques / Détails techniques des cloisons Rigips® et Alba® / b) Raccords au sol

31.2.3 Raccords à la paroi

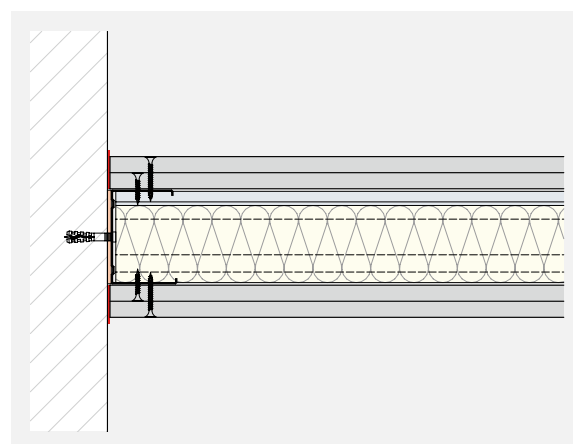
Le choix du raccord à la paroi approprié dépend essentiellement des mouvements attendus de la partie d'ouvrage à raccorder, de la nature des matériaux de la structure porteuse et des exigences de protection incendie.

Les détails qui ne permettent aucune protection incendie sont décrits dans les détails dans le Classeur 3 de la documentation technique Rigips, et signalés avec «(sans incendie)» dans le titre.

Raccord à la paroi standard

- En cas de raccord fermé sans exigences spéciales, utiliser un raccord avec une bande de séparation Rigips®.
- Avant la pose de la première plaque Rigips®, coller la bande de séparation autocollante – à fleur de surface, le long du profilé UW – à la partie d'ouvrage à raccorder.
- Pour les raccords à la paroi, les bords coupés sont légèrement biseautés pour que le raccord puisse être rempli de part en part avec le système de masse à jointoyer Rigips® lors du rhabillage.
- Visser les plaques Rigips® ou les carreaux de plâtre massif Alba® de part en part, conformément au système, avec le profilé C pour cloisons.
- Si deux couches sont posées, remplir le raccord de la première couche avec le système de masse à jointoyer avant la pose de la deuxième couche.

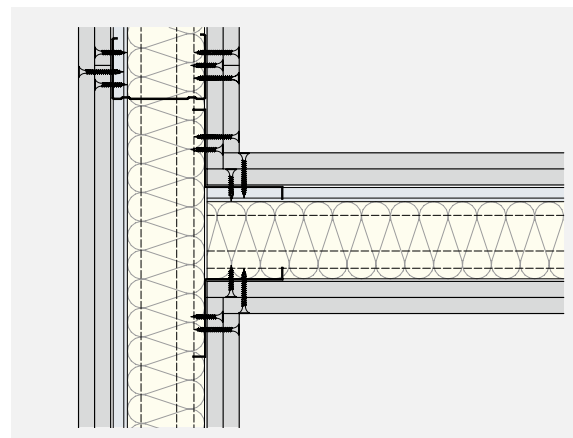
Raccord à la paroi massive avec la bande de séparation Rigips®



Raccord à la paroi, raccord en T

- Visser les plaques Rigips® ou les carreaux de plâtre massif Alba® au profilé d'angle intérieur.
- En cas de parement double, poser d'abord la première couche de part en part. Ensuite, avant la pose de la deuxième couche, remplir le raccord de la première couche avec le système de masse à jointoyer.
- Lors du parement avec des carreaux de plâtre massif Alba®, les angles rentrants et sortants sont toujours endentés. Le vissage de part en part rend superflue la séparation des pièces de raccord.
- Si les plaques Rigips® sont vissées les unes avec les autres de part en part, à travers un profilé d'angle intérieur, il n'est pas impérativement nécessaire de séparer le raccord à la paroi au moyen d'une bande de séparation ou d'une baguette de finition.

Raccord à la paroi, raccord en T

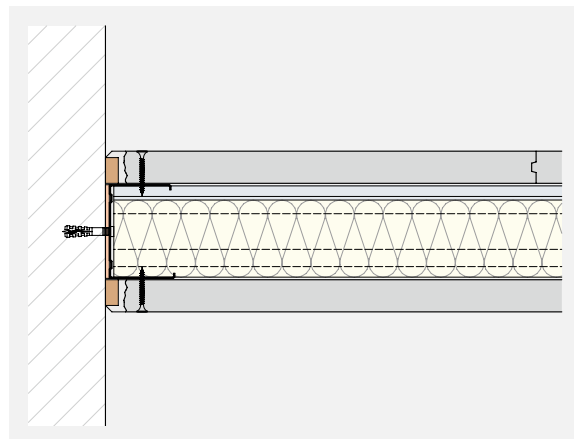


Raccords à la paroi spéciaux pour les carreaux de plâtre massif Alba®

Raccord à la paroi avec bande de liège-mousse

- Avant la pose du carreau de plâtre massif Alba®, coller la bande de liège-mousse autocollante – à fleur de surface, le long du profilé CW – à la partie d'ouvrage à raccorder.
- Le bord coupé du carreau de plâtre massif Alba® doit être dépoussiéré avant la pose.
- Avant la pose du premier carreau de plâtre massif Alba® par rangée, appliquer de la colle de système Alba® Albacol PLUS sur le bord du carreau à raccorder.
- Lors de la pose du dernier carreau de plâtre massif Alba® par rangée de carreaux, couper le carreau de plâtre massif Alba® un peu plus court et le rhabiller ultérieurement.
- Visser le profilé Rigips® CW de part en part à l'endroit du raccord à la paroi.
- Le raccord est séparé de la partie d'ouvrage au moyen d'un joint suédois.

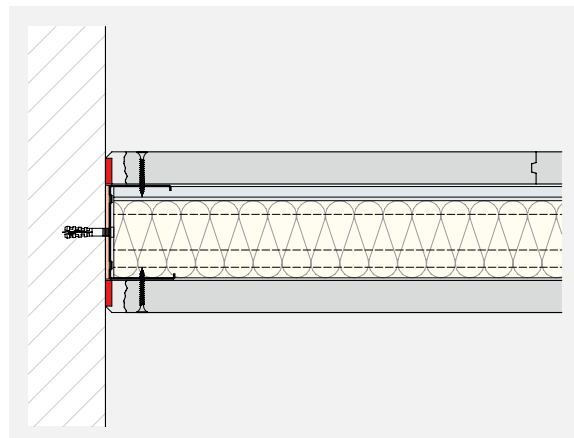
Raccord à la paroi massive avec la bande de liège-mousse Alba® corbande



Raccord à la paroi avec bande d'étanchéité PE

- Avant la pose du carreau de plâtre massif Alba®, coller la bande d'étanchéité autocollante Alba® PE – à fleur de surface, le long du profilé CW – à la partie d'ouvrage à raccorder.
- Le bord coupé du carreau de plâtre massif Alba® doit être dépoussiéré avant la pose.
- Avant la pose du premier carreau de plâtre massif Alba® par rangée, appliquer de la colle de système Alba® Albacol PLUS sur le bord du carreau à raccorder.
- Lors de la pose du dernier carreau de plâtre massif Alba® par rangée de carreaux, couper le carreau de plâtre massif Alba® un peu plus court et le rhabiller ultérieurement.
- Visser le profilé Rigips® CW de part en part à l'endroit du raccord à la paroi.
- Le raccord est séparé de la partie d'ouvrage au moyen d'un joint suédois.

Raccord à la paroi massive avec la bande d'étanchéité Alba® PE



Autres détails:

Documentation technique Rigips, Classeur 3 Détails techniques / Détails techniques des cloisons Rigips® et Alba® / c) Raccords à la paroi

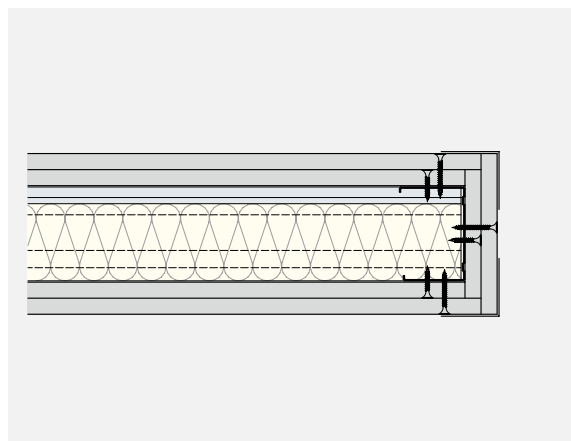
31.1.4 Autres raccords

Il existe différents autres variantes de raccords pour les exigences spéciales rencontrées sur les chantiers.

Tête de cloison

- Lors du façonnage d'une tête de cloison, nous recommandons de réaliser le parement de l'arête frontale avec la même épaisseur de parement et le même nombre de couches. Cela permet d'atteindre plus facilement les exigences de protection incendie lors de l'aménagement ultérieur.
- En cas de parement multiple, veiller à choisir la disposition des plaques ou des carreaux comme décrit par le dessin (il y a toujours une seule plaque ou un seul carreau visible sur l'arête frontale). La couverture du joint est ainsi garantie par l'aile du profilé de protection.

Tête de cloison

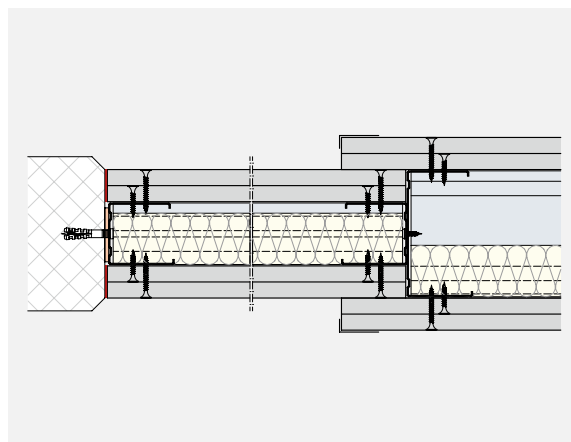


Raccords amincis

En cas de raccord à une partie d'ouvrage plus étroite, il peut être nécessaire de réaliser des raccords amincis. C'est le cas lorsque les circonstances imposent de choisir une épaisseur de cloison plus grande, par exemple pour des installations techniques.

- En cas de raccord aminci, la largeur des profilés CW est réduite.
- L'épaisseur de parement est généralement reprise.

Raccord aminci à un élément de construction massif



Autres détails:

Documentation technique Rigips, Classeur 3 Détails techniques / Détails techniques des cloisons Rigips® et Alba® / d) Autres raccords

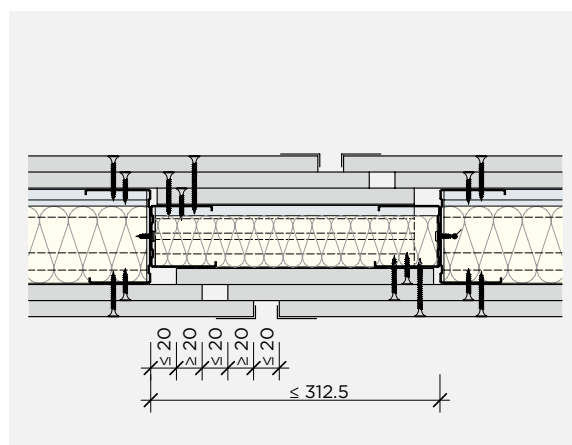
31.1.5 Joints de dilatation

Les joints de dilatation sont utilisés pour deux raisons. Lorsque des parois plus longues sont planifiées, les joints doivent être réalisés en fonction des matériaux, et les dilatations du bâtiment doivent être reprises dans les dimensions et position.

Les exigences en matière de protection incendie et d'isolation acoustique doivent être prises en considération lors du choix du joint de dilatation approprié.

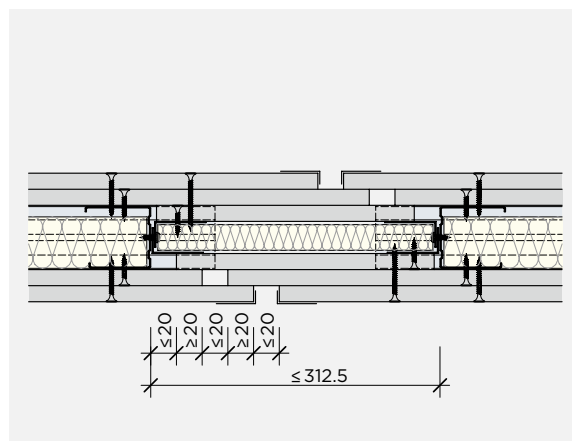
- En cas de joints de dilatation, la largeur des profilés CW est réduite.
- L'épaisseur de parement est généralement reprise.
- Concernant le parement, il faut veiller à ce que la tolérance de mouvement souhaitée soit assurée.

Joints de dilatation



- Dans certaines situations, il est possible d'avoir recours à d'autres types de profilés.

Joints de dilatation



Autres détails:

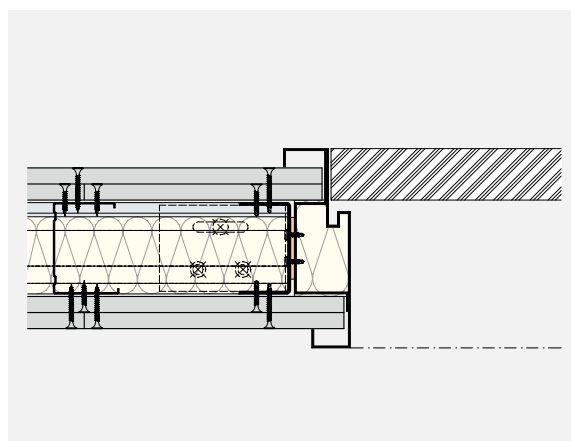
Documentation technique Rigips, Classeur 3 Détails techniques / Détails techniques des cloisons Rigips® et Alba® / e) Joints de dilatation

31.1.6 Éléments incorporés

En présence d'éléments incorporés, il faut étudier si le poids de la partie d'ouvrage à incorporer impose un renforcement de la construction de cloison. Les éléments à incorporer peuvent également impliquer une adaptation de la sous-construction. En effet, le positionnement ou les dimensions de ces éléments diminuent les entraxes de la sous-construction conçue selon le système.

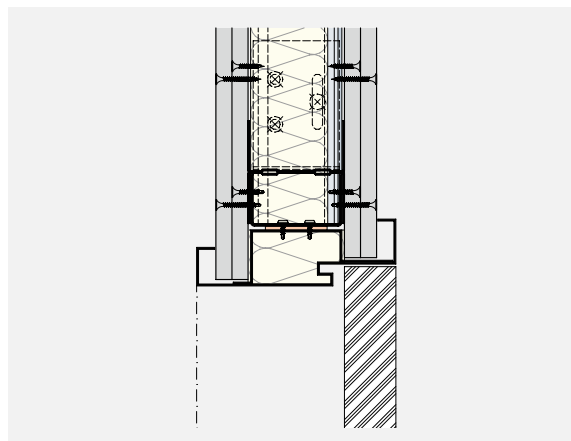
- En cas d'ouvertures dans les cloisons, visser les profilés CW supplémentaires nécessaires ou les profilés UA nécessaires pour le renforcement lors du parement.
- En cas de parement vers une huisserie en acier, ajuster la plaque dans la battue.
- Isoler au préalable les éclisses pour la fixation de l'huisserie de porte ainsi que l'espace vide de l'huisserie au profilé.

Raccord latéral pour la pose de RiDoor® easy



- En présence d'ouvertures dans les cloisons, le parement est vissé à l'enchevêtrement – profilé UW ou UA – au niveau du linteau et du seuil, contrairement aux systèmes pour cloisons.
- Si une ouverture est réalisée au milieu de la cloison, par exemple pour une fenêtre, le profilé UW ou le profilé UA utilisé pour le renforcement doit également être vissé au niveau des allèges lors du parement.

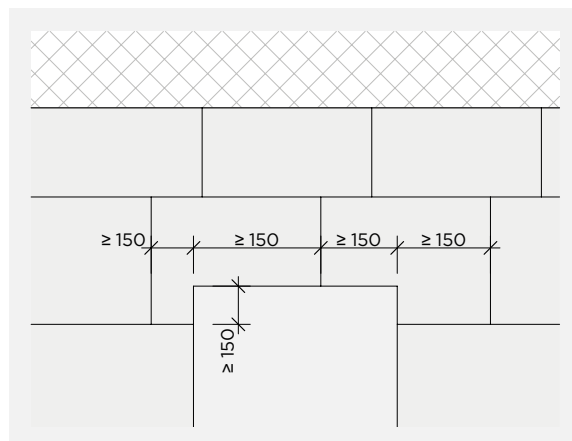
Façonnage du linteau pour la pose de RiDoor® easy



Façonnage des joints au niveau des linteaux, avec carreaux de plâtre massif Alba®

- Dans le cas d'une ouverture dans la cloison, il faut veiller à ce que les joints des carreaux de plâtre massif Alba® soient décalés ≥ 150 mm par rapport au tracé de délimitation de l'ouverture.

Disposition des joints au niveau des linteaux



- Il faut prendre en considération la pose ultérieure des carreaux lors de la réalisation de la sous-construction déjà.

Sous-construction préparée



- Si une ouverture est réalisée au milieu de la cloison, par exemple pour une fenêtre, le profilé UW ou le profilé UA utilisé pour le renforcement doit également être vissé au niveau des allèges lors du parement.

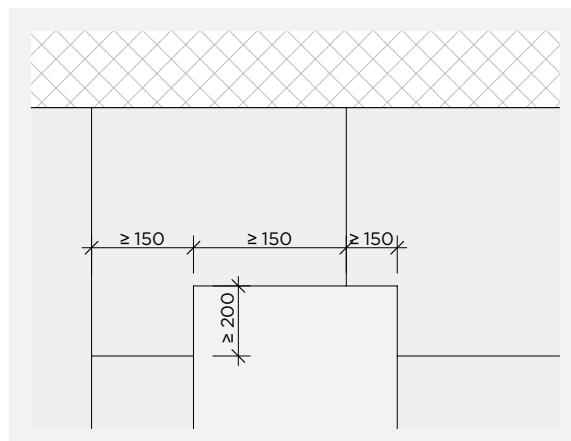
Disposition des joints au niveau des linteaux, avec carreaux de plâtre massif Alba®



Façonnage des joints au niveau des linteaux, avec plaques Rigips®

- Dans le cas d'une ouverture dans la cloison, il faut veiller à ce que les joints des plaques Rigips® soient décalés ≥ 150 mm de la verticale et ≥ 200 mm de l'horizontale par rapport au tracé de délimitation de l'ouverture.
- Cela s'applique pour la première et la deuxième couche.

Disposition des joints au niveau des linteaux



- Il faut prendre en considération la pose ultérieure des plaques lors de la réalisation de la sous-construction déjà. Au niveau des linteaux, utiliser deux profilés CW.

Sous-construction préparée



- Si une ouverture est réalisée au milieu de la cloison, par exemple pour une fenêtre, le profilé UW ou le profilé UA utilisé pour le renforcement doit également être vissé au niveau des allèges lors du parement.

Disposition des joints au niveau des linteaux, avec plaques Rigips®



Autres détails:

Documentation technique Rigips, Classeur 3 Détails techniques / Détails techniques des cloisons Rigips® et Alba® / f) Éléments incorporés.

31.2 Parement des systèmes de cloisons Rigips® avec carreaux de plâtre massif Alba®

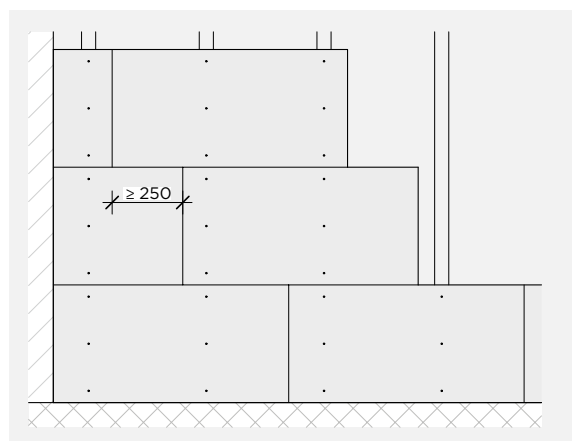
31.2.1 Notions de base concernant les carreaux de plâtre massif Alba®

Les carreaux de plâtre massif Alba® ne peuvent être posés que sur les sous-constructions métalliques appropriées et conformes au système.

Répartition des carreaux

- Poser les carreaux de plâtre massif Alba® perpendiculairement à la sous-construction. Il n'est pas admis de les poser dans le sens de la longueur.
- Il ne faut jamais poser un profilé derrière les joints entre les carreaux de plâtre massif Alba®.
- Décalage minimal entre les carreaux de plâtre massif Alba® ≥ 250 mm.
- Les restes de carreaux ≥ 250 mm peuvent être réutilisés.

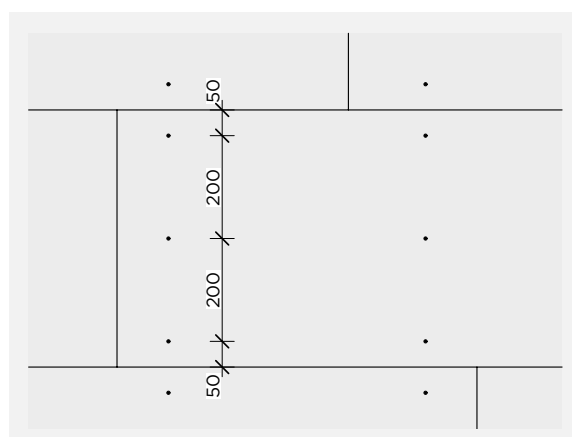
Disposition des joints lors du parement avec carreaux de plâtre massif Alba®



Fixation

- Le matériel de fixation est adapté à la sous-construction (sous-construction standard):
 - 35 mm TN pour Alba®, épaisseur = 25 mm
 - 55 mm TN pour Alba®, épaisseur = 40 mm
- Sous-construction protégée contre la corrosion: utiliser les vis rapides Rigips® correspondantes TN C3 ou C5-I.
- Écart entre les vis: ≤ 200 mm.
- Les joints entre les carreaux de plâtre massif Alba® doivent être collés.
- Enfoncer les vis rapides Rigips® d'env. 1 - 2 mm dans les carreaux de plâtre massif Alba®. Elles ne doivent pas dépasser.

Écart entre les vis lors du parement avec carreaux de plâtre massif Alba®



Les systèmes admis et les indications correspondantes relatives aux écarts des profilés pour cloisons et aux hauteurs de cloisons possibles sont décrits dans les Classeurs 1 et 2 | ① - ⑤ Cloisons Alba® de la documentation technique Rigips. Les indications concernant la pose sont aussi valables pour les carreaux de plâtre massif Alba® hydro.

31.2.2 Pose des carreaux de plâtre massif Alba®

Sous-construction

- Avant la pose du premier carreau de plâtre massif Alba®, il faut vérifier la conformité de la sous-construction.
- La Partie 2, Cahier 22 de ces directives de mise en œuvre fournit des indications supplémentaires concernant la sous-construction.



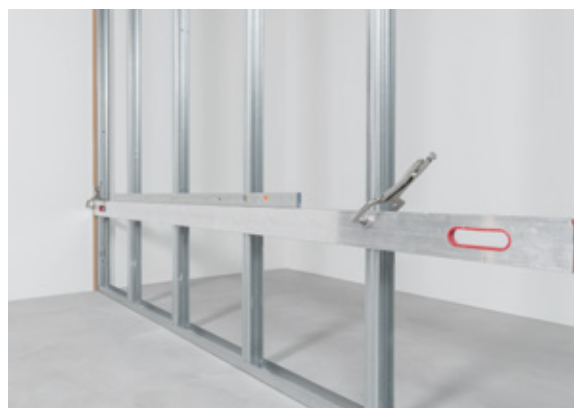
Raccord au plafond et à la paroi

- Selon le raccord à la paroi choisi, poser une bande de séparation ou une baguette de finition.
- Lors du raccord avec la bande de liège-mousse autocollante Alba® corbande, et avant la pose du premier carreau de plâtre massif Alba®, coller la bande de liège à la partie d'ouvrage à raccorder, à fleur de surface sur la sous-construction.
- Coller la bande de raccord à la paroi choisie sur tout le pourtour de la partie d'ouvrage à raccorder.



Parement

- Poser les carreaux de plâtre massif Alba® perpendiculairement à la sous-construction.
- Avant le début du parement, il faudrait procéder à une division sommaire des carreaux. Ce faisant, veiller à ce que les joints transversaux des carreaux ne soient pas placés sur un profilé.
- Poser les carreaux de plâtre massif Alba® à une distance d'env. 10 mm du sol brut.
- Pour la pose, utiliser comme butée une latte en aluminium posée d'aplomb. La fixer, serrée aux profilés CW, env. 510 mm au-dessus du sol brut.



Parement (suite)

- Abouter la première série de carreaux, côté rainure, à la partie d'ouvrage à raccorder.
- Remplir la rainure de colle de système Alba® Albacol PLUS avant la pose. Cela permet de réaliser une couche de parement régulière et homogène.



- Soulever le carreau de plâtre massif Alba® avec le souleve-plaques Rigips®, et l'appliquer contre la latte de butée en aluminium précédemment ajustée.
- La première vis rapide Rigips® est placée à env. 100 mm au-dessus du sol brut.



- Placer la première vis rapide Rigips® dans le profilé avec un écart au bord des carreaux d'env. 50 mm.
- Placer la 3^e vis rapide au centre.



- Lors de la pose sur la sous-construction, coller les bords des carreaux de plâtre massif Alba® (rainure et crête) les uns aux autres avec la colle de système Alba® Albacol PLUS.
- Appliquer la colle de système de part en part sur le côté «crête» du carreau de plâtre massif Alba® déjà posé.



- Assembler les carreaux jusqu'à ce que la colle de système ressorte de part en part, sans points faibles.
- Si l'on détecte des points faibles, il faut de nouveau démonter le carreau et appliquer une plus grande quantité de colle de système.



- Lorsque la colle de système déborde sur toute la longueur du joint, cela signifie qu'elle a été appliquée en quantité suffisante.



Découpe des carreaux

- Les carreaux de plâtre massif Alba® doivent être mis en œuvre avec les outils habituels.
- Les carreaux de plâtre massif peuvent être coupés avec un cutter.
- Fendre légèrement le carreau.



- Il est maintenant possible de casser le carreau par un bord.



- Si le bord ne s'est pas cassé de façon rectiligne, il peut être rattrapé avec une planche à poncer grossière.

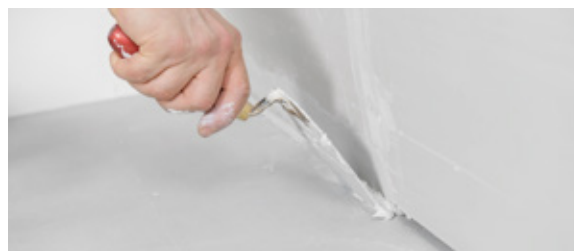


- Le bord cassé doit être dépoussiéré avant la pose.



Découpe des carreaux (suite)

- Commencer chaque nouvelle rangée de carreaux avec la section de la dernière rangée. La longueur de la section doit être ≥ 250 mm. Il faut respecter un décalage ≥ 250 mm entre les joints.
- Peu avant la prise, enlever la colle de système expulsée. Elle peut être utilisée pour le rhabillage du matériel de fixation.
- La dernière découpe des carreaux doit être un peu plus courte pour permettre un bon emboîtement des rainures et crêtes.
- Peu avant la prise, enlever la colle de système expulsée. Elle peut être utilisée pour le rhabillage du matériel de fixation.
- Si le système de cloison est posé sur la chape finie plutôt que sur le sol brut, le joint ouvert doit être rhabillé avec la colle de système.
- Rhabiller tous les raccords avec le spatulage système. Ensuite, couper avec une scie, ce qui permet de séparer la partie d'ouvrage attenante du parement.
- Cette manière de procéder permet d'atteindre une qualité de surface Q2 déjà après la pose.
- Le support homogène offre des avantages pour la suite des travaux avec un enduit de surface, jusqu'à la qualité de surface exigée.



31.3 Parement des systèmes de cloisons Rigips® avec plaques Rigips®

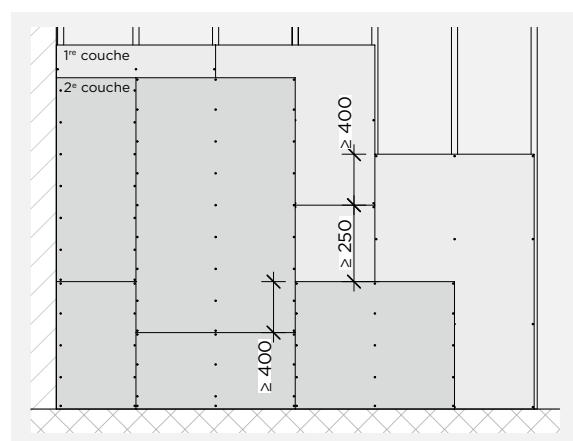
31.3.1 Notions de base concernant les plaques Rigips®

Les plaques Rigips® ne doivent être posées que sur des sous-constructions appropriées et conformes au système.

Répartition des plaques

- Poser les plaques dressées, c'est-à-dire le long des profilés CW.
- Il est recommandé d'utiliser des plaques qui couvrent toute la hauteur de la pièce.
- Il faut toujours poser un profilé derrière les joints des plaques Rigips®.
- Poser les plaques Rigips® bout à bout.

Disposition des joints lors du parement avec plaques Rigips®

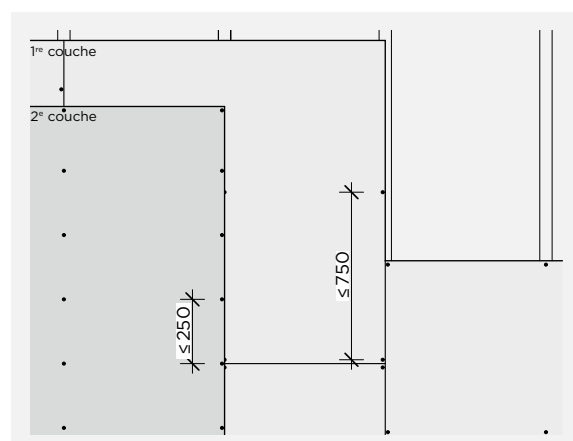


En cas de parement multiple, les joints des couches inférieures doivent aussi être colmatés avec le système de masse à jointoyer. Dans ce cas, la pose d'une bande d'armature Rigips® n'est pas nécessaire.

Fixation

- Le matériel de fixation doit être adapté au type des plaques Rigips®, à leur épaisseur ou au nombre de couches de plaques, ainsi qu'à la sous-construction.
- Écart entre les vis de la couche supérieure: ≤ 250 mm.
- Écart entre les vis de la 1^{re} couche: ≤ 750 mm.

Écart entre les vis lors du parement avec plaques Rigips®



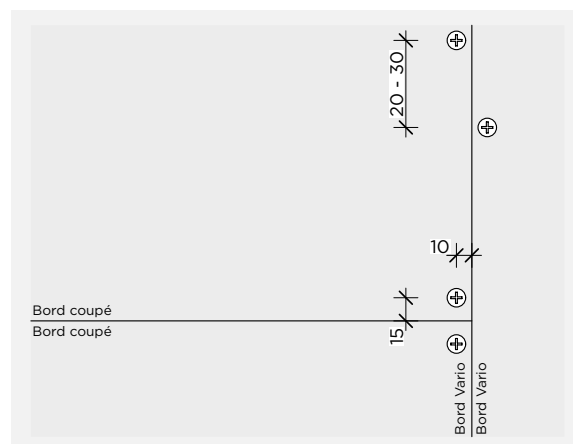
Aide à la planification:
Directives de mise en œuvre Rigips, Cahier 14,
Produits et conformité: Matériel de fixation



Les systèmes admis et les indications correspondantes relatives aux écarts des profilés pour cloisons et aux hauteurs de cloisons possibles sont décrits dans les Classeurs 1 et 2 | ① - ⑤ Cloisons Rigips® de la documentation technique Rigips. Les indications concernant la pose sont aussi valables pour les plaques Rigips® imprégnées.

Fixation (suite)

- L'écart minimal entre les vis et le bord de la plaque est le suivant:
 - Pour les bords avec un revêtement cartonné env. 10 mm
 - Pour les bords sans revêtement cartonné (bords coupés) env. 15 mm
- Pour des raisons statiques, il est avantageux de visser les vis rapides Rigips® en alternance (avec un écart de 20 mm à 30 mm).
- Les vis rapides Rigips® conformes au système sont enfoncées dans la plaque de construction à sec et ne doivent pas dépasser.



31.3.2 Pose des plaques Rigips®

Sous-construction

- Avant la pose de la première plaque Rigips®, il faut vérifier la conformité de la sous-construction.
- La Partie 2, Cahier 22 de ces directives de mise en œuvre fournit des indications supplémentaires concernant la sous-construction.



Raccord au plafond et à la paroi

- Selon le raccord à la paroi choisi, poser une bande de séparation ou une baguette de finition.
- Coller la bande de raccord à la paroi choisie sur tout le pourtour de la partie d'ouvrage à raccorder.



Parement

- Il est recommandé d'utiliser des plaques qui couvrent toute la hauteur de la pièce.
- Poser les plaques Rigips® à une distance d'env. 10 mm du sol brut.
- La première vis rapide Rigips® conforme au système est placée dans le profilé CW avec un écart au bord des plaques d'env. 10 - 15 mm.
- Il ne faut pas visser dans le profilé Rigips® UW.



Parement (suite)

- Si le système de construction à sec Rigips® est utilisé pour la protection incendie ou l'isolation acoustique, tous les joints de plaques et raccords de chaque couche doivent être remplis avec le système de masse à jointoyer correspondant, conformément au système et au raccord choisi.



- En cas de parement multiple, il faut veiller à ce que la masse à jointoyer de la couche inférieure ait bien pris avant d'entreprendre le parement de la couche suivante. Mais elle ne doit pas être complètement sèche.



Découpe des plaques

- Les plaques Rigips® doivent être mises en œuvre avec les outils habituels.
- Les plaques peuvent être coupées avec un cutter.
- Les fendre légèrement, couper le carton.



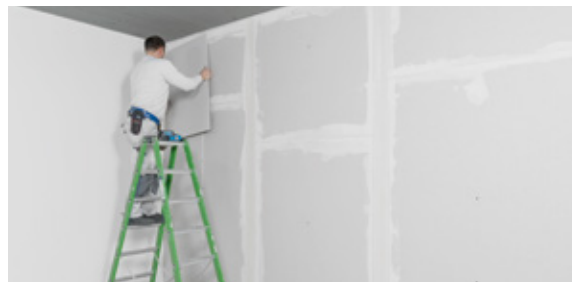
- Il est maintenant possible de casser la plaque par un bord.



- Le carton de la face arrière peut être coupé avec un cutter.
- Si le bord ne s'est pas cassé de façon rectiligne, il peut être rattrapé avec une planche à poncer grossière.



- Les bords coupés sont légèrement biseautés avec un cutter avant la pose.



- Une fois que la qualité de surface souhaitée est atteinte, couper la bande de raccord à fleur de surface.



En présence de cloisons avec sous-construction métallique et exemptes d'éléments incorporés, les bords coupés des plaques Rigips® peuvent être biseautés avec le rabot à chanfreiner Rigips® Vario. Ils peuvent être jointoyés sans bande d'armature, avec la masse à jointoyer Rigips® Vario. La mise en œuvre est décrite dans les directives de mise en œuvre Rigips, Partie 4, Cahier 43.



Une pose transversale des plaques est possible, mais dans ce cas, il faut veiller au décalage des plaques:

- Les joints transversaux des plaques posées perpendiculairement doivent être décalés d'un profilé. Ils ne doivent pas être disposés en continu.
- Les joints transversaux doivent être placés sur un profilé.
- Les joints des bords longitudinaux des plaques sont décalés de 400 mm par rapport au parement suivant.

31.4 Parement des systèmes de cloisons Rigips® avec plaques spéciales Rigips®

31.4.0 Remarque préliminaire

Prescriptions générales

Les prescriptions générales relatives à la pose des plaques Rigips® s'appliquent également aux plaques spéciales Rigips®.

31.4.1 Notions de base concernant les plaques de ciment Rigips® Aquaroc

Notions de base pour le parement dans les salles d'eau

La plaque de ciment Rigips® Aquaroc, développée spécialement, est appropriée pour une utilisation dans les salles d'eau. Il faut respecter les indications suivantes lors de la mise en œuvre:

- En principe, les plaques de ciment Rigips® Aquaroc sont livrées avec des housses plastiques. Ces housses ne doivent être enlevées qu'au moment de la mise en œuvre. Et si la pose est interrompue, il faut les remettre sur les plaques.
- Pour effectuer le parement de la sous-construction, poser la face supérieure rugueuse (inscription sur les plaques: «Face Front») de la plaque sur le côté visible.
- Les plaques Rigips® Aquaroc peuvent être fendues au cutter. Il n'est pas nécessaire de fendre la face arrière. Les plaques peuvent maintenant être cassées proprement, directement sur la pile de plaques.
- Dans les salles fortement et constamment sollicitées par l'humidité, il faut veiller à ce que la sous-construction soit suffisamment protégée contre la corrosion. Pour ce faire, utiliser les profilés Rigips® de la catégorie C5-I avec les accessoires correspondants. Cela garantit une utilisation sûre dans différents domaines, ainsi qu'une longue durée de vie de la construction.



31.4.2 Pose des plaques de ciment Rigips® Aquaroc

Mise en œuvre avec la technique de collage des joints

- Les plaques Rigips® Aquaroc sont appliquées sur la sous-construction entièrement avec la technique de collage des joints.
- Pour un collage impeccable, appliquer la colle à joints spéciale Rigips® Aquaroc PU glue en cordons sur le bord frontal, vertical et horizontal, de la plaque. Les bords doivent être propres et dépoussiérés.
- Lors de la mise en œuvre, la température intérieure devrait se situer entre +5 °C et +30 °C au maximum.
- La largeur maximale du joint ne doit pas faire plus que 1 mm.
- Lorsqu'on compresse les plaques, la colle doit remplir tout le joint.
- Enlever l'excédent de colle à joints Rigips® Aquaroc une fois durcie (env. 2 heures, selon la température intérieure), à fleur de surface, à l'aide d'une spatule.
- En cas de parement multiple, les joints des deux couches doivent être collés.

Application de colle



Largeur maximale des joints



Laisser durcir, éliminer



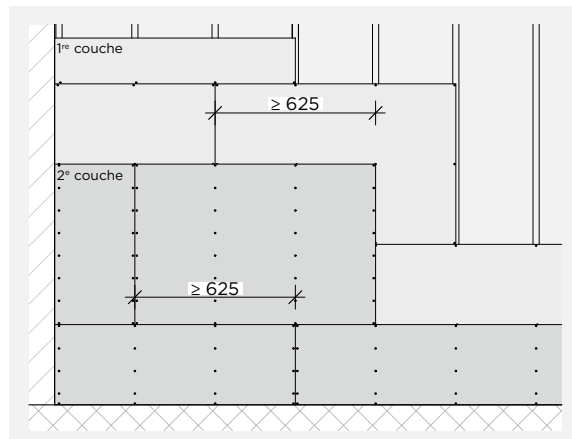
Pour un collage impeccable des joints, il faut utiliser exclusivement la colle à joints Rigips® Aquaroc PU glue.

Rigips® Aquaroc PU glue
Cartouche de 310 ml
Quantité nécessaire:
env. 20 ml/m de joint



31.4.3 Notions de base concernant les plaques de protection contre les rayons X Rigips® X-Ray Protection

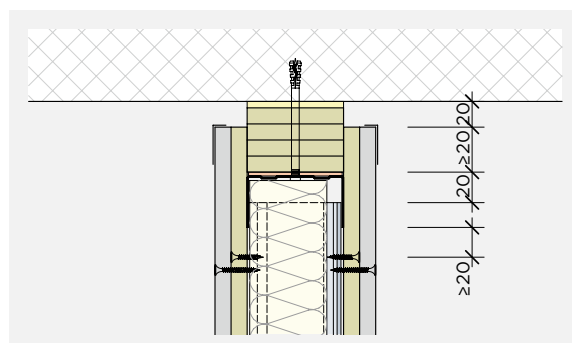
Le format de la plaque de protection contre les rayons X Rigips® X-Ray Protection est de 600 x 1875mm. C'est la raison pour laquelle cette plaque est posée à plat.



Raccord coulissant au plafond

- S'il est nécessaire de réaliser un raccord coulissant au plafond, utiliser le bloc de plâtre spécial en plaques de protection contre les rayons X Rigips® X-Ray Protection.

Structure d'une cloison de protection contre les rayons X avec plaques Rigips® X-Ray Protection: raccord coulissant au plafond massif avec bloc de plâtre



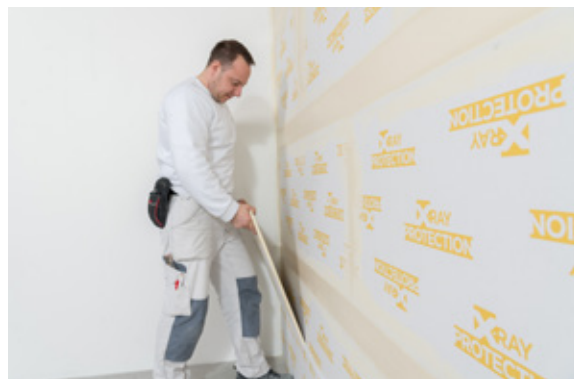
31.4.4 Pose des plaques de protection contre les rayons X Rigips® X-Ray Protection

Sous-construction

- Avant la pose de la première plaque de protection contre les rayons X Rigips® X-Ray Protection, il faut vérifier la conformité de la sous-construction.
- La Partie 2, Cahier 22 de ces directives de mise en œuvre fournit des indications supplémentaires concernant la sous-construction.
- La plaque de protection contre les rayons X Rigips® X-Ray Protection ne doit être posée qu'à plat, c'est-à-dire perpendiculairement aux profilés.
- Le joint transversal doit toujours être placé sur un profilé CW.



- Le bord longitudinal des plaques est décalé de 400 mm.
- Le joint transversal est décalé d'un profilé par couche.
- L'épaisseur nécessaire pour le parement doit être garantie à tous les endroits des raccords à la paroi, angles façonnés et raccords entre parois.



- Remplir les raccords à la paroi avec la masse à jointoyer spéciale Rigips® ProMix X-Ray Protection.



- Remplir les joints de plaques avec la masse à jointoyer spéciale Rigips® ProMix X-Ray Protection.

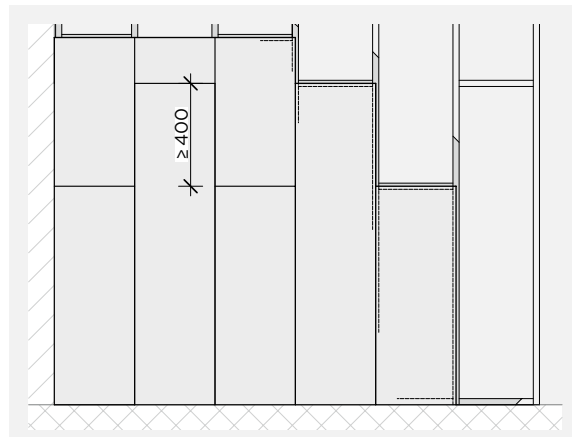


Tous les joints de plaques et raccords de chaque couche sont remplis avec le système de masse à jointoyer Rigips® ProMix X-Ray Protection développé spécialement pour cela.



31.4.5 Notions de base concernant les plaques de protection contre les rayons X Rigips® GKB-plomb

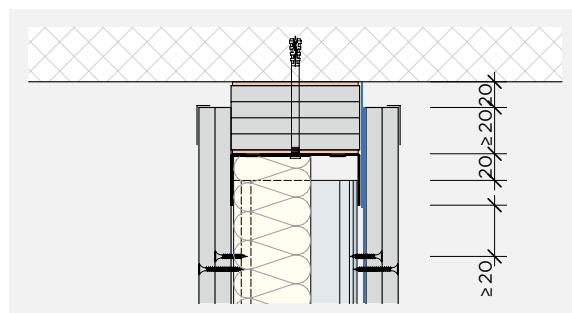
Le format de la plaque de protection contre les rayons X Rigips® GKB-plomb est de 625 x 2500 mm. Revêtue d'un doublage en plomb, elle doit être posée dressée.



Raccord coulissant au plafond

- S'il est nécessaire de réaliser un raccord coulissant au plafond, recouvrir le bloc de plâtre d'une bande de tôle.

Cloison de protection contre les rayons X avec Rigips® GKB-plomb: raccord coulissant au plafond massif



31.4.6 Pose des plaques de protection contre les rayons X Rigips® GKB-plomb

Sous-construction

- Avant la pose de la première plaque de protection contre les rayons X Rigips® GKB-plomb, il faut vérifier la conformité de la sous-construction.
- La Partie 2, Cahier 22 de ces directives de mise en œuvre fournit des indications supplémentaires concernant la sous-construction.



- Avant la pose de la première plaque de protection contre les rayons X Rigips® GKB-plomb, il faut procéder à une répartition précise des plaques.
- Si la hauteur de paroi souhaitée dépasse la largeur des plaques, il faut utiliser un profilé UW à l'endroit des joints transversaux des plaques.
- Un enchevêtrement de profilés UW doit être placé derrière tous les joints transversaux.
- Tous les joints longitudinaux doivent être placés sur un profilé CW.



- Fixer les enchevêtrements de profilés UW au profilé CW au moyen de la pince à sertir.



- Avant le parement, coller tous les enchevêtrements de profilés UW avec une bande de plomb Rigips® autocollante de la même épaisseur que le doublage de la plaque.
- Coller aussi les profilés UW au plafond et au sol avec une bande de plomb autocollante de la même épaisseur que le doublage de la plaque.



- Avant le parement, coller tous les profilés CW avec une bande de plomb Rigips® autocollante de la même épaisseur que le doublage de la plaque.



- L'épaisseur de plomb nécessaire doit être garantie à tous les endroits des raccords à la paroi, angles façonnés et raccords entre parois.



- Il faut toujours poser un profilé collé avec la bande de plomb derrière les éventuels joints de plaque.

